



Nord
le Département

Nature



Pour une nature accessible à tous

& Handicap



lenord.fr



“

Voilà déjà plus de 10 ans que certains sites naturels aménagés par le Département du Nord dans le cadre de sa politique « Espaces Naturels Sensibles » prennent en compte les problématiques liées à la mobilité réduite.

Désireux d'aller au-delà, le Département propose avec les associations d'éducation à l'environnement le programme « Nature et Handicap ». Un projet dont l'objectif principal est de proposer des animations variées et adaptées aux personnes en situation de handicap afin de rendre la nature accessible à tous.

Je suis fier de vous présenter ce programme qui représente les valeurs de solidarité et d'égalité des chances auxquelles je crois profondément.

Jean-René LECERF

Président du Département du Nord

”

UN PROGRAMME ADAPTÉ AU CŒUR DE LA NATURE



Réalisé par les associations partenaires spécialisées dans l'éducation à l'environnement, le programme « **Nature et Handicap** » a pour objectif essentiel de développer un sentiment de bien-être à travers la découverte de la nature, notamment par une stimulation des fonctions sensorielles.

BÉNÉFICIAIRES : les structures accueillant des personnes en situation de handicap, adultes ou enfants.

NOMBRE DE PROJET : 1 projet par structure et par an.

DURÉE DU PROJET : environ 1 année, les animations pédagogiques sont prévues sur plusieurs demi-journées.

LIEU : les animations se déroulent sur certains Espaces naturels sensibles (ENS) dont le Département est gestionnaire et/ou propriétaire et sur les chemins inscrits au Plan départemental d'itinéraires de promenade et de randonnée (PDIPR).

DES OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES PRÉCIS

Grâce à ce programme, chaque structure d'accueil peut développer, en collaboration avec les associations d'éducation à l'environnement et le Département, un projet pédagogique autour de la nature. Ce projet est ensuite décliné en animations en fonction des besoins déterminés par les structures.

- Développer la confiance en soi
- Développer les facultés psychomotriciennes des participants
- **Encourager l'expression et s'ouvrir aux autres**
- Susciter l'intérêt et la curiosité
- Créer un rapport étroit entre les enfants/adultes et la nature
- **Favoriser l'éveil sensoriel et émotionnel au contact de la nature**
- Développer les échanges et les interactions avec un environnement inconnu
- Savoir vivre ensemble
- **Diversifier l'apprentissage de manière ludique**
- Faire travailler la mémoire
- Évoluer dans différents milieux naturels
- **Apprendre par l'action (ex : réalisation de chantiers nature)**



COMMENT MONTER UN PROJET AUTOUR DE LA NATURE ?



Contenu du projet

Le projet se construit avec la structure, le partenaire d'éducation à l'environnement et le Département autour d'une thématique forte (ex : la nature au fil des saisons.). Le contenu pédagogique, les approches et les sites choisis sont adaptés au public et au type de handicap.

Le projet défini et rédigé avant le début des activités présente l'ensemble des animations programmées tout au long de l'année et les lieux choisis.

La mise en place du projet

Le projet comporte 6 à 10 animations sur les espaces naturels. Quelques interventions sont à prévoir dans la structure, en début de projet pour mieux faire connaissance avec le public destinataire du projet et créer du lien.

Chaque sortie de terrain donne lieu à des réalisations concrètes au sein de la structure (ex : activité manuelle). Des pistes et des outils d'exploitation seront fournis par le partenaire d'éducation à l'environnement.



MODALITÉS PRATIQUES ET INFORMATIONS

- Le Département du Nord prend en charge les frais d'animations des partenaires
- Les déplacements jusqu'au lieu de l'animation (aller-retour) sont à la charge des structures d'accueil
- Une fiche d'évaluation est à remplir par les encadrants en fin de projet

**Responsables de structures d'accueil, éducateurs,
si vous êtes intéressés par ce programme,
merci de contacter le Département du Nord ou
le GRAINE Pays du Nord (coordinateur du programme).**

LE SAVIEZ-VOUS ?

Dunes flamandes, forêts, marais ou anciennes friches minières : le Département du Nord protège et aménage près de 3 200 hectares d'Espaces naturels sensibles et 6 000 km de chemins de randonnée.

Lauréat des trophées APAJH 2016
Catégorie Ville citoyenne et service public



NOS PARTENAIRES D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT

- Les AJ0nc
- Aulne
- Les Blongios
- L' ESAT Bol Vert
- Le Conservatoire botanique national de Bailleul
- Le Centre d'éducation à l'environnement d'Amaury
- Les Francas du Nord
- Le Centre d'éducation Nature du Houtland
- Le Maison de l'environnement de Dunkerque
- La Maison de la forêt
- MNLE Sensée Scarpe Escaut / Artois Douaisis Cambrésis
- Nord Nature Environnement
- Nord Nature Chico Mendes

DÉPARTEMENT DU NORD

Direction adjointe
Ruralité et Environnement
51, rue Gustave Delory
59047 LILLE Cedex
Tél. : 03 59 73 58 31



GRAINE Pays du Nord

23, rue Gosselet
59000 LILLE
Tél. : 03 62 65 43 47
Courriel : grainenpdc@free.fr



RETROUVEZ-NOUS SUR

-  nord_departement
-  @lenord
-  departement.du.nord
-  dailymotion.fr/Nord-le-Departement